

Les divers types de situations d'oral et leur apprentissage

Le développement des compétences orales à l'école maternelle s'inscrit dans différentes modalités, toutes aussi essentielles les unes que les autres pour créer une dynamique d'apprentissage. L'enseignant peut se saisir de plusieurs lieux d'intervention sur l'oral :

- il met à profit des situations naturelles et spontanées ainsi que les moments plus réguliers, voire ritualisés pour mettre les enfants en position de « **travailler** » effectivement l'oral : l'enfant apprend en **compréhension** (car l'enseignant surveille son expression au plan lexical et syntaxique) et en **production** : le maître rappelle l'enjeu du discours (expliquer une règle, récapituler) ; il fait reformuler l'enfant et celui-ci, au fil du temps, reformule de lui-même, montrant ainsi la **compréhension** de plus en plus aiguë qu'il a de la tâche. L'oral est alors travaillé par l'enfant, mis en œuvre, manipulé à bon escient et de manière régulière, sous la médiation consciente de l'enseignant (1) ;
- il peut aussi **l'enseigner** de manière beaucoup plus explicite, en organisant dans le cadre des domaines d'apprentissage des moments directement ciblés sur la gestion des différents discours (raconter, expliquer) et des situations portant spécifiquement sur la langue elle-même. Il dit alors explicitement ce qui est en jeu (« nous allons apprendre à expliquer une règle ») et les enfants utilisent le vocabulaire déjà entendu et travaillé. (2).

Ainsi en maternelle, l'oral fait l'objet d'attentions constantes de la part des adultes, qu'il soit « travaillé » ou « enseigné ».

1. Des situations pour travailler l'oral

1. 1. L'oral travaillé dans les situations ordinaires

L'enfant a commencé à explorer le langage de communication avec sa famille et continue à le faire, tout au long du cycle 1. Cet oral qui laisse une part importante aux gestes est utilisé dans la plupart des situations de communication de la vie quotidienne. Il permet au petit de se faire comprendre efficacement en contexte. Une partie de l'information traitée par le message est à prendre dans le contexte, elle n'est pas redonnée dans ce qui est dit. Les interlocuteurs sont dans le même lieu et dans le même temps et il n'est pas utile de tout expliciter pour dialoguer et se comprendre. Cette proximité peut constituer un obstacle à la verbalisation mais elle offre aussi une aide considérable, car s'appuyant sur les objets et les actes du quotidien, le maître peut amener les enfants à travailler ce type d'oral, d'abord par la manipulation du vocabulaire de base dont il est indispensable que l'enfant s'empare et par la précision et la complexification des énoncés produits. L'enseignant met ainsi à profit les occasions fournies par la vie quotidienne pour y greffer des objectifs portant sur l'amélioration du langage.

1. 2. L'oral travaillé dans les situations pédagogiques régulières : l'appropriation d'une tâche langagière connue.

L'enseignant exploite les situations pédagogiques régulières (comme faire le bilan d'une activité) ou les activités ritualisées (comme décrire comment on a fait, dire la date) pour faire travailler le langage de façon efficace, même si celui-ci ne constitue pas directement l'objet d'apprentissage de ces situations.

La tâche langagière (énoncer la règle d'un jeu, par exemple) a généralement été apprise, en amont, lors d'un atelier par exemple. Ces situations pédagogiques permettent la **répétition** nécessaire de ce script (un enfant peut ainsi donner plusieurs fois la règle du jeu). Le déroulement de l'activité est prévisible ; les attentes et les exigences de l'enseignant ont été explicitées. La reprise très régulière des supports et des outils manipulés, de la forme de la réalisation finale rassure les enfants et leur permet d'accéder à des modèles de formulation. L'enfant a le temps de repérer l'objet d'apprentissage et l'enjeu cognitif de la tâche tout en s'appropriant progressivement le registre langagier associé à cette activité cognitive.

Dans ce deuxième type de situation, l'enfant entre ainsi dans un usage routinier de certaines tâches langagières qui deviennent des sortes de « formats » langagiers (lexique et syntaxe) proposés par l'enseignant, adaptés à des situations variées qu'il s'approprie et intègre, au fur et à mesure des répétitions et des reformulations. Ce sont des moments à privilégier par l'enseignant pour attirer l'attention de l'enfant sur le rôle d'explicitation qu'y joue le langage.

2. Des situations pour enseigner l'oral

2.1. L'oral dans des situations d'apprentissage dans les domaines d'apprentissage : nécessaire outil d'apprentissage pour l'élève et objet d'enseignement.

2.1.1 Premier cadre.

Le langage est **enseigné** explicitement dans des tâches langagières déterminées par les tâches d'apprentissage du domaine en jeu. La compréhension et l'utilisation d'un lexique de spécialité et notionnel sont centrales dans ces séances. Les élèves explorent ici le langage comme un outil de pensée au service de l'apprentissage du domaine visé. Le contrat didactique est clair, comme par exemple dans le domaine des « activités physiques ». Nommer, décrire, expliquer, relater des actions vécues permet une mise à distance et donc une prise de conscience de ces actions. La mise en forme de la pensée qu'il nécessite aide les enfants à penser progressivement leurs activités pour gagner en désirs et en pouvoirs d'agir.

Le vocabulaire mobilisé dans les domaines disciplinaires fait l'objet d'un répertoire précis et anticipé par le maître et d'un enseignement explicite (champ lexical, mot générique, sens lié au contexte syntaxique et discursif).

2.1.2. Second cadre

Le langage oral peut encore être **objet d'enseignement** dans des situations prenant appui sur les domaines d'apprentissage mais celles-ci sont alors légèrement décrochées, en ce sens qu'elles ne sont pas indispensables au déroulement de la séquence du domaine disciplinaire.

Par exemple, les enfants peuvent très bien avoir compris comment on fait une plantation d'un bulbe (l'objectif notionnel est donc atteint) mais le maître leur demande d'expliquer comment il faut procéder à des élèves d'une autre classe, ce qui suppose la nomination des outils, la mise en ordre chronologique des actions, etc. ; de même, ils peuvent être amenés à décrire le lieu où se trouve la balise dans un parcours d'orientation, raconter l'histoire de la moufle...

Dans ces situations, l'élève opère un pas de côté et prend en charge l'outil langagier qui est quotidiennement utilisé par l'enseignant. Celui-ci amène l'enfant à expérimenter avec réussite les différentes conduites discursives : décrire, expliquer, raconter pour en comprendre le fonctionnement et être mis en position de mettre en œuvre ou de participer à la tâche langagière travaillée.

Dans ce second cadre, c'est la posture de locuteur, c'est-à-dire la prise de parole qui est la cible de ces situations en même temps que la formulation linguistique du propos et l'enfant en est bien « conscient ». Il n'hésite pas à reformuler pour produire un message adapté et attendu. Le langage oral est enseigné à travers un enseignement explicite du vocabulaire (Consulter [« section II.1. « Lexique et syntaxe »](#)).

2.2. L'oral dans des situations portant spécifiquement sur la langue elle-même.

« C'est à partir de trois-quatre ans que [les enfants] peuvent prendre du recul et avoir conscience des efforts à faire pour maîtriser une langue et accomplir ces efforts intentionnellement. On peut alors centrer leur attention sur le vocabulaire et la syntaxe et sur les unités sonores de la langue française », disent les programmes. Il s'agit de « commencer à réfléchir sur la langue ». Dans ces situations, l'élève doit se **décaler des usages de la langue pour la prendre comme objet**, non plus seulement la faire fonctionner mais comprendre comment elle fonctionne.

Ces situations permettent aux enfants de commencer à porter un intérêt :

- au fonctionnement et à la structuration de la langue : ils peuvent commencer à identifier les unités sonores et à saisir les relations qui existent entre les mots : ils ont parfois des sens contraires ou veulent dire la même chose ; un mot peut avoir plusieurs sens (la feuille de l'arbre, la feuille de papier) ; on peut mettre des mots dans la même catégorie... (Consulter la [Section II.1. Lexique et syntaxe](#)) ;
- aux jeux qu'elle peut susciter. (Consulter la Section II.3. Les comptines et la section IV-2. Pratiques culturelles scolaires)

Les savoirs en jeu, complexes, font l'objet d'un enseignement direct, explicite et structuré de la part du maître.